CENTRE HOSPITALIER
HYERES

Après la naissance

Durant les deux premières heures qui suivent la naissance, mamans et bébés bénéficient d'une **surveillance rapprochée** par la sage-femme Alternative. Le séjour se déroule ensuite au sein du service Maternité.

Proximité 24h/24

Durant votre séjour à la Maternité du Centre Hospitalier, tous les soins ou examens du nouveau-né sont effectués **en présence des parents** et il reste avec sa maman en permanence. Comme au cours de la grossesse et de l'accouchement, la présence du père est largement favorisée.

Si une séparation pour raison médicale s'avérait nécessaire, elle sera la plus courte possible. Si besoin, les parents seront rapprochés de leur bébé en chambre mère-enfant en service Pédiatrie.

Le séjour à la Maternité

Chaque matin, **une puéricultrice et une auxiliaire de puériculture** accompagnent le couple pour les soins de bébé. Elles répondent à toutes leurs questions sur les soins d'hygiène, le sommeil, les rythmes du nouveau-né et la façon de s'alimenter.

Elles veillent à ce que la maman puisse **devenir autonome** en vue de son retour à la maison.

Pour accueillir les mamans dans les meilleures conditions, le Centre Hospitalier de Hyères a récemment modernisé son service Maternité.

Les chambres individuelles ont été aménagées avec un lit accompagnant, pour favoriser la relation couple/enfant durant le séjour en maternité.

Le choix de l'allaitement

L'équipe Alternative informe les mamans et les aident à **prendre une décision éclairée sur le mode d'allaitement** et sur leur propre alimentation. Une fois cette décision prise, toute l'équipe s'engage à la respecter et à accompagner les mamans dans leurs choix.

L'allaitement maternel reste considéré comme l'alimentation optimale pour les nouveau-nés. Il est bénéfique tant pour la maman que pour l'enfant et le protège des infections, allergies, a un effet préventif contre l'obésité et s'adapte à ses besoins. Il permet aussi une diminution des risques de cancer du sein, d'ostéoporose mais aussi une perte de poids plus facile.

Les sages-femmes Alternative, comme celles du service Maternité, encouragent les mamans à les solliciter autant que possible pour les aider dans l'allaitement de leur bébé. Une Charte de l'allaitement est disponible et les sages-femmes sont régulièrement formées à ces pratiques.

Télécharger la Charte Allaitement

Le retour à la maison

Généralement, **maman et bébé restent 4 jours à la maternité** (jusqu'à 5 en cas de césarienne).

La sortie s'effectue toujours avec l'accord de la sage-femme du service et du Pédiatre.

Si tout va bien, rien ne s'oppose à un retour précoce à domicile à bien préparer avant l'accouchement. La maman bénéficie alors d'un **accompagnement à domicile par une sage-femme libérale** conventionnée par l'hôpital ou par le PRADO.

HAUT DE LA PAGE

L'accompagnement postnatal

Suite à son accouchement, la maman reste suivie par l'équipe Alternative dans le cadre de l'offre de soins d'accompagnement postnatal.

+33 (0)4 94 00 24 00
Nous contacter par courriel